

Dispositif expérimental de Philolab sur la discussion à visée philosophique (DVP) à l'école et au collège

www.philolab.fr

www.philolab.fr

I/ À l'école primaire

Ce dispositif a été testé par l'association Philolab en partenariat avec les écoles Paul Bert et les Ajoncs à Issy-les-Moulineaux

Les séances durent 45 mn et ont lieu deux fois par semaine.

A) Séance n°1

1. Lecture autogérée d'un épisode du roman Mischa de Nathalie Côté, Presses universitaires de Laval.
2. Vérification de la compréhension du texte (vocabulaire difficile).
3. Temps de réflexion solitaire pour que chacun puisse trouver une question d'ordre général en rapport avec le texte.
4. Les élèves choisissent par groupe de 4 ou 5 une ou deux questions qui les intéressent.
5. Examen des questions proposées par chacun des groupes. S'agit-il de questions générales ? Si oui, les questions sont inscrites au tableau après vérification de la compréhension.
6. Analyse des questions (type de question, rapport éventuel entre les questions, etc.) ; introduction d'un concept philosophique (cause, origine, implication, nécessité, etc.).
7. Défense argumentée d'une question par les volontaires.
8. Vote à deux tours (1er tour : on peut voter autant de fois que l'on veut ; 2ème tour : on vote uniquement sur les deux ou trois questions les plus choisies)

Remarques :

- Certains enfants ont des difficultés à comprendre ce que signifie une question "d'ordre général". Le concept de généralité occupe une place importante dans les premières séances afin de bien faire comprendre ce qu'on entend par là.
- Les enfants sont installés dans la classe par groupes.

- La lecture prenant un temps relativement long et réduisant d'autant la part d'analyse des questions, il arrive que le maître fasse lire le texte aux enfants avant la séance. On procède alors à une simple relecture silencieuse en vue de la cueillette des questions.

- Les enfants sont invités, s'ils le souhaitent, à réfléchir sur la question choisie avant la séance suivante.

B) Séance n° 2

1. Désignation des observateurs et des discutants (8 observateurs pour 14 discutants).
2. Distribution des grilles d'observation aux observateurs et explications rapides des consignes.
3. Rappel de la question choisie et des règles de discussion aux discutants (au tableau).
4. Discussion.
5. Bilan par les observateurs sur le déroulement de la discussion.

Remarques :

- Pendant la discussion, les discutants sont en cercle et les observateurs, un peu en retrait, en cercle concentrique. Le maître se tient parmi les observateurs et l'animateur légèrement en retrait du cercle des discutants.

- Les règles de discussion sont les suivantes : écouter ; respecter le protocole de prise et transmission de parole ; rester dans la question.

- Pendant toute la discussion, l'animateur se met physiquement en retrait. L'animateur intervient peu et uniquement pour amener les enfants à préciser leur pensée, souligner des contradictions, maintenir le fil de la discussion. Il peut inscrire au tableau, au fur et à mesure, des concepts utiles à la discussion dont les discutants peuvent s'emparer ou non.

II/ Au collègue

Ce dispositif a été testé en partenariat avec l'ASTI, Association de Soutien aux Travailleurs Immigrés - Issy-les-Moulineaux

Les séances durent 1h30 et sont composées de quatre temps distincts qui se suivent. Elles ont lieu une fois par semaine dans un cadre extra-scolaire sur le mode du volontariat.

A) Temps n°1 (15 mn)

Il consiste en un exercice de logique ou de linguistique visant à approfondir un aspect de la séance précédente.

B) Temps n°2 (15-20 mn)

1. Temps de réflexion solitaire pour que chacun puisse trouver une question concernant le thème déterminé à l'issue de la séance précédente.
2. Cueillette des questions / analyse de chacune au fur et à mesure par le groupe à l'aide de l'animateur (vérification de la compréhension ; modifications éventuelles ; type de question ; rapport avec les autres questions etc.) / retranscription au tableau de chacune des questions avec le nom de son auteur (qui peut être collectif, partagé, omis selon le désir du locuteur).
3. Expression de l'intérêt/désintérêt de chacun pour les questions retenues.
4. Vote à deux tours (1er tour : on peut voter autant de fois que l'on veut ; 2ème tour : chacun vote une fois pour une des deux ou trois questions les plus choisies)

Remarques :

- Un certain temps est consacré à la compréhension et à l'analyse de chaque question. Les éventuelles modifications de la question proposées par le groupe sont soumises à l'accord de celui qui l'a proposée : la question retranscrite doit rester sa question.
- On note au tableau le nom du jeune ayant proposé la question afin de reconnaître la parole de chacun dans son individualité et son originalité.
- L'absence de support écrit ne pose pas de difficultés si le thème choisi est proche des préoccupations des adolescents.
- La parole est régulée à l'aide d'un bâton de parole que les jeunes font circuler librement avec pour consignes de :
 - lever la main pour signifier son désir de parler ;
 - attendre d'avoir le bâton pour parler ;
 - transmettre le bâton en priorité à celui/celle qui a le moins parlé.

Ce protocole de régulation de parole fait l'objet d'une application souple afin de ne pas rigidifier les échanges : les paroles "de coupe" brèves, uniquement signifiantes dans le contexte immédiat, sont autorisées sans bâton.

C) Temps n° 3 (15-20 mn)

Temps de réflexion solitaire sur la question choisie

Discussion autogérée du groupe

Remarques

- Pendant la discussion autogérée, les jeunes sont en cercle. Ils doivent respecter les règles suivantes :

- rester dans la question ;
- respecter le protocole de prise et transmission de parole ;
- ne pas se moquer.

- Pendant toute la discussion, l'animateur se met physiquement en retrait. L'animateur n'intervient qu'exceptionnellement pour rappeler les règles à suivre en cas de manquements trop manifestes ou signaler la fin du temps imparti. Il n'intervient en aucun cas dans la discussion elle-même.

- Le temps imparti à la discussion autogérée a vocation à augmenter progressivement en fonction de l'expérience acquise par le groupe.

D) Temps n° 4 (20- 25 mn)

1. Reprise de la discussion sous l'impulsion de l'animateur
2. Bilan de la séance
3. Choix du thème de la séance suivante

Remarques

- Pendant la discussion menée par l'animateur, les jeunes sont toujours en cercle mais l'animateur l'a désormais intégré.

- L'animateur n'intervient que pour favoriser la rigueur et la précision de l'argumentation.

- Le bilan permet aux jeunes d'exprimer leurs remarques sur le déroulement de la séance (pertinence de la question, comportement du groupe, etc.) et de proposer des améliorations.

Les séances sont intégralement enregistrées et font l'objet de la part de l'animateur d'un compte-rendu écrit consultable dans un classeur laissé à la disposition des jeunes. Dans ce classeur, sont parfois ajoutés des éléments de réflexion philosophique en rapport avec les discussions menées.